

BULLETIN N°68

Printemps/Spring 2025

Ce Bulletin informe sur les activités du Comité du Groupement des Anciens du CERN et de l'ESO et sur le travail des comités du CERN et de l'ESO, dans lesquels le GAC-EPA est représenté.

This Bulletin reports on the activities of the Committee of the CERN-ESO Pensioners' Association and on the work of the CERN and ESO committees, in which GAC-EPA is represented.



GAC-EPA

Le mot du Président Message from the President	Page 2
Editorial	Page 3
70 ^e anniversaire de l'Association du personnel ! Staff Association 70 th anniversary!	Page 5
A propos de l'ESO ESO matters	Page 6
Caisse de pensions Pension Fund	Page 10
Caisse maladie Health insurance Scheme	Page 12
Activités C2S C2S	Page 14
Activités de permanences Information sessions	Page 15
Fonds d'entraide Mutual Aid Fund	Page 16
Clubs du CERN CERN Clubs	Page 17
Conseils Santé UNIQA UNIQA Health Advice	Page 18
Bon à savoir Good to know	Page 20
In Memoriam Obituary	Page 22
Votre Comité Your Committee	Page 23



La même dynamique anime celles et ceux qui vous reçoivent, en toute confiance, lors des permanences mensuelles du Groupement. Elles se tiennent au Bâtiment principal, dans les locaux de l'Association du personnel. Et je n'oublie pas le Fonds d'entraide, autre instance qui peut, dans certaines circonstances, apporter une aide bienvenue.

Malgré la distance, nos amis et collègues retraités de l'ESO sont toujours représentés lors de nos réunions. Ils mènent bataille à Munich pour faire reconnaître certains de leurs droits fondamentaux qui leurs sont, encore aujourd'hui, déniés. Le Comité fait cause commune avec leurs demandes, qui pour la plupart sont les mêmes que nous avons obtenues depuis bien longtemps.

Bref, vous le voyez, notre Groupement est très vivant et reste à votre service. Mais une chose devient préoccupante, à savoir la lente décroissance du nombre de nos adhérents. Comme vous le constaterez dans la rubrique habituelle, les décès ont encore été nombreux ces derniers mois. Ces personnes sont souvent des membres de notre Groupement qui disparaissent et nous devons en tenir compte à l'avenir. C'est bien connu : le nombre fait la force. Ce sera donc un nouveau défi pour le Comité de chercher de nouvelles adhésions afin de garantir la pérennité du GAC-EPA.

Mais ce travail important se fera sans moi. Comme pour nous toutes et tous, les problèmes de santé nous rattrapent un jour ou l'autre et c'est mon tour aujourd'hui. Après plusieurs interventions chirurgicales ces derniers mois et leurs effets, je sens qu'il est temps de diminuer mes activités et de transmettre ma charge de Président, tout en restant à la disposition du Groupement jusqu'au terme de mon mandat, fin 2026.

Pour la suite, je fais toute confiance au Comité en place pour assurer la continuité de nos actions et pour le choix de la personne qui me succédera. De toute façon, ils sont toutes et tous formidables !

Je vous souhaite bonne continuation et vous remercie encore pour ces années merveilleuses passées ensemble !

*Votre Président,
Enrico CHIAVERI*

LE MOT DU PRÉSIDENT

Version française 

Chères et chers Membres du GAC-EPA,

Au moment d'écrire ces lignes, je dois vous dire que la position de Président de notre Groupement depuis six ans a toujours été d'une grande satisfaction. Et rarement dans ma vie professionnelle j'avais eu à diriger un Comité aussi uni, volontaire et surtout, bénévole dans ses actions.

Pour chacun des dossiers évoqués dans les pages de ce Bulletin, les membres du Comité désignés sont très compétents en leur domaine. Que ce soit pour vous annoncer les derniers développements de la vie de notre Caisse de pensions et ses résultats ou encore, ceux de notre Régime d'assurance maladie, le CHIS. Ils sont toujours présents lors des réunions de ces instances pour porter votre voix aux côtés de l'Association du personnel.

C'est aussi en total accord avec l'Association qu'un travail important est effectué en ce qui concerne l'application des décisions du Conseil en matière de pérennité de notre système de protection sociale. Un dossier très important qu'il faudrait mener à terme cette année encore.

MESSAGE FROM THE PRESIDENT

Original text in english 

Dear Members of GAC-EPA,

As I write these lines, I must confess that being President of our Group is always a source of great satisfaction to me. And rarely in my professional life have I had to lead such a united, voluntary and, above all, benevolent Committee.

For each of the issues raised in the pages of this Newsletter, the members of the Committee appointed are highly competent in their field. Whether it's to inform you of the latest developments in the life of our Pension Fund and its results or, similarly, those of our Health Insurance Scheme, the CHIS. They are always present at the meetings of these bodies to carry your voice alongside the Staff Association.

It is also in full agreement with the Association that a great deal of work is being done to implement the Council's decisions on the sustainability of our social protection system. This is a very important issue that should be brought to a conclusion again this year.

The same dynamic motivates those who meet you, in complete confidence, at the monthly Information Sessions. These are held in the Main Building, on the premises of the Staff Association. And I'm not forgetting the Mutual Aid Fund, another body that can provide welcome help in certain circumstances.

Despite the distance, our retired friends and colleagues from ESO are always represented at our meetings. They are fighting in Munich for the recognition of certain fundamental rights that they are still denied today. The Committee makes common cause with their requests, most of which are the same as those we obtained a long time ago.

In short, as you can see, our Group is very much alive and remains at your service. But one thing is becoming worrying, and that is the slow decrease of the number of our members. As you will see from the usual column, there have been many more deaths in recent months. These people are often members of our Group who

are passing away, and we will have to take this into account in the future. As we all know, there's strength in numbers. It will be a new challenge for the Committee to seek out new members to ensure the continued existence of the GAC-EPA.

But this important work will be done without me. As with all of us, health problems catch up with us sooner or later, and it's my turn today. After several operations in recent months and their effects, I feel it's time to scale down my activities and hand over my duties as Chairman, while remaining at the Group's disposal until the end of my mandate, at the end of 2026.

For the future, I have full confidence in the Committee in place to ensure the continuity of our actions and for the choice of the person who will succeed me. Anyway, they are all great!

I wish you all the best for the future and thank you again for the wonderful years we've spent together!

*Your chairman,
Enrico CHIAVERI*



Marcel Aymon

EDITORIAL

Texte original en français 

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans mon éditorial de l'automne dernier, je n'ai pas eu un mot sur la situation internationale, car rien ne laissait présager à quel point l'élection présidentielle américaine pouvait bouleverser nos vies de tous les jours. Et pourtant, aujourd'hui force est de constater que depuis bien des choses ont changé.

Les pages de ce Bulletin ne sont pas l'endroit pour développer des sentiments et des opinions qui pourraient être compris comme politiques, ce qui serait contraire à l'esprit du CERN. Mais tout de même, apprendre que des pans entiers de recherches scientifiques – de tous ordres – sont désormais supprimés doit nous interpeller ! Et de constater que le multilatéralisme qui régnait encore entre nombre d'États est désormais réduit à peau de chagrin est affligeant.

Conséquence grave aussi pour ce qui concerne directement la place internationale de Genève. D'importantes coupes budgétaires sont en cours au sein de plusieurs Organisations Internationales, ce qui reste très préoccupant. Coupes importantes mais forcées, comme à l'OMS, à

l'OMM, à l'OIM, à l'UNICEF, à la CNUCED, au HCR, au PAM... Sans oublier nombre d'autres ONG tellement utiles aux populations défavorisées. Plusieurs licenciements déjà hélas enregistrés... quel dommage !

Pour le CERN, pas d'alerte directe encore à ma connaissance. Toutefois, les difficultés économiques prévisibles dans nos États sont de nature à interférer sur les ressources futures de l'Organisation. Et comme les scientifiques américains voient leurs crédits diminuer ou supprimer, ce sont aussi des possibilités de recherches qui pourraient disparaître. Faisons maintenant de notre mieux pour les aider, en Europe, à poursuivre leur chemin de connaissance.

Heureusement, toutes les transitions ne se ressemblent pas ! Notre Président vous l'annonce avec ses mots, il se met en retrait mais reste dans le Comité. C'est l'occasion ici de le remercier chaleureusement pour ses contributions essentielles aux travaux du Comité et son long dévouement dans l'accomplissement des tâches de représentation inhérentes aux obligations présidentielles. Merci Enrico !

Nos statuts sont clairs et c'est à un des Vice-Présidents en exercice qu'échoit le rôle de Président du GAC-EPA jusqu'aux prochaines élections. Le comité a unanimement confié cette tâche à Catherine Laverrière et nous serons tous à ses côtés pour faire vivre et perdurer notre Groupement. C'est ça, la continuité !

Et soyez rassurés ! Après tous ces chamboulements, le menu de ce Bulletin reste conforme à la tradition et vous y retrouverez toutes les rubriques habituelles, avec en plus quelques nouvelles à partager, comme d'habitude.

Après le CERN l'an dernier c'est l'Association du personnel, dont nous sommes membres, qui fête en cette année 2025 ses 70 ans ! Le GAC-EPA participera à ces festivités. A lire, un petit retour en arrière pour se remémorer quelques dates qui ont marqué son histoire, et par-là, la nôtre... !

C'est le Photo Club du CERN qui se présente dans ce numéro. Vous découvrirez les nombreuses activités qu'il vous propose pour cette occupation, qui peuvent être très différentes à réaliser selon le moment, le lieu et la saison.

Vous lirez aussi tout ce qu'il faut savoir concernant l'odorat, ce sens essentiel à notre vie de tous les jours. Un article signé par l'équipe UNIQA, sous la direction de son nouveau directeur, M. Olivier Trillon, que je remercie pour avoir pris le relais. Là aussi, une transition de direction s'est faite dans le calme et la sérénité.

Plusieurs membres, âgés, du Groupement se sont retrouvés en difficulté suite au décès de leur conjoint qui se chargeait de toute la partie administrative. Et de fait, en manque de connaissance des pratiques utiles pour gérer la vie courante, principalement numériques aujourd'hui. Vous trouverez un article qui pourrait vous inciter à partager d'avantage certaines tâches et qui vous donne des adresses utiles en ces moments de désarroi.

Si vous remarquez, dans la liste des décès, le nom d'un collègue décédé en mars 2024 (c'est-à-dire avant la parution du Bulletin N°66), ce n'est pas une erreur. C'est simplement que nous n'en avons pas eu connaissance à l'époque. Nous restons tributaires des annonces faites par la Caisse de pensions, or ce décès ne nous avait jamais été communiqué. Bien que non responsables de ce retard, nous présentons à sa famille nos sincères excuses pour ce manquement. Il faut aussi ajouter ici que nous avons dû modifier la présentation de cette liste. Les informations fournies ne nous permettent plus d'indiquer la qualité ni les Divisions/Départements des personnes décédées. Nous le regrettons.

Je termine en remerciant toutes celles et ceux qui nous ont rejoints le 1^{er} avril pour suivre notre Assemblée Générale annuelle. Votre confiance manifestée lors des votes constitue pour le Comité un fort encouragement à poursuivre sur la même voie. Et c'est toujours un plaisir de vous revoir et d'échanger avec vous de vieux souvenirs lors du pot qui a suivi !

Bel été, portez-vous bien, gardons tous confiance malgré les turbulences et rendez-vous cet automne pour un prochain numéro !

EDITORIAL

English version 

Dear readers,

In my editorial last autumn, I didn't say a word about the international situation, because there was no indication of how much the U.S. presidential election could disrupt our everyday lives. However, today it is clear that since then, many things have changed.

The pages of this Bulletin are not the place to develop feelings and opinions that could be understood as political, which would be contrary to the spirit of CERN. But learning that whole areas of scientific research – of all kinds – have now been abolished should challenge us! And noting that the multilateralism that still reigned between many states is now steadily reduced is distressing.

There is also a serious consequence for Geneva's international role. Major budget cuts are underway in several International Organizations, which remains very worrying. Significant but forced cuts, such as at the WHO, WMO, IOM, UNICEF, UNCTAD, UNHCR, PAM... Not to mention many other NGOs that are so useful to disadvantaged populations. Several redundancies have already unfortunately taken place... What a pity!

For CERN, there is no direct alert yet to my knowledge. However, the

foreseeable economic difficulties in our States are likely to interfere with the future resources of the Organization. And as American scientists see their funding reduced or eliminated, research opportunities could also disappear. Let us now do our best to help them in Europe to continue their path to knowledge.

Fortunately, not all transitions are the same! Our President announces it to you in his own words, he is stepping back but remains in the Committee. This is an opportunity to thank him warmly for his essential contributions to the work of the Committee and for his long dedication to the performance of the representational duties inherent in presidential duties. Thank you, Enrico!

Our Rules are clear and it is one of the Vice-Presidents who takes over the role of President of the GAC-EPA until the next elections. The committee has unanimously entrusted this task to Catherine Laverrière and we will all be at her side to keep our Group alive and lasting. That's continuity!

And be reassured! After all these upheavals, the menu of this Bulletin remains in line with tradition and you will find all the usual sections, with in addition some news to share, as usual.

After CERN last year, it is the turn of the Staff Association, of which we are members, to celebrate its 70th anniversary in 2025! The GAC-EPA will participate in these festivities. You will read a little flashback to remember some dates that have marked its history, which is also ours...

The CERN Photo Club is featured in this issue. You will discover the many activities it offers, which can be very different depending on the time, place and season.

You will also read everything you need to know about the sense of smell, this essential sense in our daily life. An article signed by the UNIQA team, under the direction of its new director, Mr. Olivier Trillon, whom I thank for taking over. Here too, a transition of management took place in calm and serenity.

Several elderly members of our Group found themselves in difficulty following the death of their spouse who oversaw all the administrative part, because they didn't know useful practices for managing day to day life, mainly digital today. You will find an article that could encourage you to share more certain tasks and that gives you useful addresses in these times of disarray.

If you notice in the list of deaths the name of a colleague who passed away in March 2024 (i.e., before the publication of Bulletin N° 66), it is not a mistake. It is simply that we were not aware of it at the time. We remain dependent on the announcements made by the Pension Fund, but this death had never been communicated to us. While not responsible for this delay, we sincerely apologize to his family for this failure. It should also be added here that we have had to modify the presentation of this list. The information provided no longer allows us to indicate the status of the deceased, nor the Divisions/Departments of the deceased. We regret this.

I would like to conclude by thanking all those who joined us on April 1st to attend our Annual General Meeting. Your confidence shown during the votes is a strong encouragement for the Committee to continue along the same path. And it's always a pleasure to see you again and exchange old memories with you during the drink!

Have a great summer, be well, let's all keep faith despite the turbulence and see you this autumn for a next issue!



L'ASSOCIATION DU PERSONNEL FÊTE SON 70^e ANNIVERSAIRE !

Texte original en français 

Pendant toute l'année dernière, de nombreux événements ont marqué les 70 ans du CERN. Mais en cette année 2025, c'est l'Association du personnel qui fête à son tour ce bel anniversaire.

C'est le 11 mai 1955 que l'Association du personnel fut fondée, avec pour vocation de défendre les intérêts des employés de ce qui était encore le Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire. Il n'a donc pas fallu plus d'un an pour que les premiers membres du personnel comprennent qu'ils devaient s'organiser.

En effet, ils avaient déjà analysé la situation dans laquelle ils se trouvaient. A savoir, par leur engagement contractuel, mis hors de leurs systèmes nationaux de protection sociale respectifs. Ils se trouvaient désormais très fortement liés à l'Organisation pour ce qui concerne l'assurance maladie et les pensions, sans parler de leur carrière. Bref, chez un Employeur-État qui définit ses propres règles en de nombreuses matières.

C'est seulement quelques semaines plus tard que le Directeur général du CERN de l'époque, C.J. Bakker, reconnaissait l'Association comme interlocuteur de la Direction et comme seul organisme représentatif de tout le personnel. Suivirent dans la foulée l'institution de plusieurs organes paritaires régissant notamment ce qui touche à la protection sociale. C'est enfin en 1961 qu'ayant prouvé son utilité elle trouvera sa place dans les Statut et Règlement du personnel.

Il serait vain de vouloir énumérer ici toutes les avancées obtenues par l'Association tout au long de sa vie, tant elles sont nombreuses. La première étant d'avoir fait valoir son droit à concertation dans les années 80, alors que la consultation était la règle entre Direction et employés, comme aujourd'hui encore dans la plupart des Organisations Internationales...

Puis la désignation de délégués du personnel au Conseil d'Administration de la Caisse de pensions et au CHIS Board pour l'assurance maladie, suivis par les délégués du Groupement des Anciens pour ce qui concerne les pensionnés, dans les années 90. La mise en place de l'assurance dépendance en 2001 fut aussi une proposition judicieuse, en avance sur son temps, dont nous pouvons toujours nous féliciter tant elle reste utile.

Au sein de l'Association existe aussi le Jardin des Particules, soit une crèche, et une école primaire renommées, qui accueillent toujours

les petits dans leur diversité. Sans parler des multiples Clubs sportifs ou culturels, qui fonctionnent sous son égide depuis des décennies.

La place manque pour vous raconter ici toute la vie de l'Association, ce serait bien trop long. D'ailleurs tout cela a déjà été relaté par le biais d'un entretien avec la revue genevemonde.ch [histoire de l'AP](#), déjà annoncé dans le Bulletin N° 64 que je vous invite à lire ou relire. Ces pages genevemonde.ch relatent également l'histoire du CERN en général, par photos, vidéos et podcasts.

Mais cet anniversaire important est aussi l'occasion de nous souvenir. De rendre hommage à toutes celles et ceux qui, au fil du temps, se sont engagés au Conseil du personnel pour représenter et défendre les droits de toute la communauté cernoise. Et ceci sans oublier le Conseil du personnel d'aujourd'hui, qui poursuit toujours sa tâche avec réalisme et pragmatisme pour la mise en oeuvre des buts fondamentaux de l'Association.

Juste vous rappeler encore que notre Groupement fait partie intégrante de l'Association depuis plus de trente ans et qu'il participera aux événements organisés cette année dans le cadre des festivités de ce bel anniversaire !

THE STAFF ASSOCIATION CELEBRATES ITS 70th ANNIVERSARY!

English version 

Throughout the past year, many events have marked CERN's 70th anniversary. But in this year 2025, it is the turn of the Staff Association to celebrate this beautiful anniversary.

It was on 11 May 1955 that the Staff Association was founded, with the aim of defending the interests of the staff members of what was still the European Council for Nuclear Research. So it didn't take more than a year for the first staff members to understand that they needed to get organized.

Indeed, they had already analysed the situation in which they found themselves: namely, through their contractual commitment, placed outside their respective national social protection systems. They were now very closely linked to the Organization in terms of health insurance and pensions, not to mention their careers. In short, under the employment of a State that defines its own rules in many matters.

It was only a few weeks later that CERN's Director-General at the time, C.J. Bakker, recognised the Staff Association as the contact of the Management and as the only representative body for all staff. This was followed by the establishment of several joint bodies governing in particular what concerns social protection. It was finally in 1961 that, having proved its usefulness, the Staff Association found its place in the Staff Rules and Regulations.

It would be pointless to try to list here all the advances achieved by the Staff Association throughout its life, as there are so many. The first being to have asserted its right to "concertation" in the 80s, when consultation was the rule between management and employees, as it is still today in most International Organizations...

Then came the appointment of staff delegates to the Governing Board of the Pension Fund and to the CHIS Board for health insurance, followed by the appointment of delegates from the Groupement des Anciens for pensioners, in the 90s. The introduction of the Long Term Care insurance in 2001 was also a judicious proposal, ahead of its time, which we can still welcome as it remains useful.

Within the Staff Association there is also the Jardin des Particules, a renowned nursery, and a primary school, which always welcome the kids in their diversity. Not to mention the many sports and cultural clubs that have been operating under its umbrella for decades.

There is not enough space to tell you about the life of the Association here, it would be far too long. Moreover, all this has already been reported through an interview with the journal [genevemonde.ch](https://www.genevemonde.ch) [histoire de l'AP](#), already announced in Bulletin N°64 that I invite you

to read or re-read. [These pages genevemonde.ch](https://www.genevemonde.ch) also tell the story of CERN in general, through photos, videos and podcasts.

But this important anniversary is also an opportunity to remember and to pay tribute to all those who, over the years, have committed themselves to representing and defending the rights of the entire CERN community. And this without forgetting the Staff Council of today, which always pursues its task with realism and pragmatism for the implementation of the fundamental goals of the Staff Association.

Just to remind you again that our GAC-EPA Group has been an integral part of the Staff Association for more than thirty years and that it will participate in the events organized this year as part of the festivities of this beautiful anniversary!



Erik Allaert

ESO MATTERS

Original text in english 

New Year get-together

Like in previous years, we organized also at the start of this year a new year's gathering for the ESO pensioners living in the Munich area. The venue was the same as always, on the Business Campus Garching, but the owners change apparently regularly, and with them the name of their establishment. The number of participants on the other hand has been stable over the years – typically around 30 retirees show up.

Communication with ESO

In the previous bulletin we reported about the survey we had conducted amongst the ESO retirees, trying to set up a ranking amongst what the retirees experienced as “pain-points” in the area of communication from ESO. Typically, information about events, discoveries, meetings, public progress reports regarding current projects or even obituaries is/was distributed exclusively to active staff. None of these examples are classified as confidential, so we believe there should be no objection from ESO to share this with its ex-employees too.

The results of our survey were shown and explained in a meeting with the Head of HR, mid- 2024. As this is largely a communication topic, she preferred to have this handled by the Head of the ESO

Communication Office. This latter meeting took place in October 2024. The reaction of the Head of Communication was quite positive. I'm happy to report that most of the top-issues from our survey are now addressed adequately or at least better than before, and we do have access to more information from ESO. Of course we need to keep on monitoring this topic.

Healthcare¹

On 23 October the EHIS Board met with Cigna to discuss premiums and coverage changes for 2025. Further EHISB meetings were held on 5 and 26 February.

Although the medical costs have risen considerably in 2024, especially those for the retired staff, the reserve fund is sufficient to cover this increase so the premiums for 2025 will remain unchanged.

Improvements in coverage for 2025 were accepted for preventive care relating to cervical and colon cancer. This was necessary so as not to fall behind the coverage offered by the German public healthcare system. The main change relates to inclusion of HPV test for cervical cancer once every three years.

Following the discussions last year about improving coverage for chronic illnesses that was mentioned in the last Bulletin, the ESO Administration has accepted the proposal that the threshold for the costs borne by a retired staff member for their own medical care be lowered to 10% of their monthly pension instead of the previous 20%. (The 20% threshold will remain for the entire family.) Cigna is analysing the cost impact of this change and will implement the required software changes in their system.

The proposals from the EHISB relating to the health insurance coverage for spouses and insurance cover for ‘Gap-Years’ between leaving the organization and retirement that was mentioned in the Bulletin a year ago has now passed through the STAC and ESO has asked Cigna to implement this as of 01.01.2026.

¹ The author of this section is Martin Cullum, as he is our representative in the EHIS Board and the Health WG



Le regard de VISTA vers la nébuleuse de l'Hélice

VISTA's look at the Helix Nebula

Credit: ESO/VISTA/J. Emerson. Acknowledgment:
Cambridge Astronomical Survey Unit

Future retirees

ESO has organized for the second time in 6 months a "Preparing for retirement" event. The most recent event of this type took place on 2 and 3 April. The ESO staff that will retire in the near future are invited, together with their spouse/partner, as the impact of a retirement is not limited to the retiree her-/himself. This major change in one's life should be planned and coordinated well in advance, within the family nucleus.

The April event counted with about 15 ESO staff – including the DG – and 5 spouses. Several aspects related to retirement are covered: healthcare, housing, administrative issues, taxation aspects in Germany, etcetera. These topics all sound logical and common, but it seems to be human nature to postpone reflection about them till very close to retirement, or even after that. Such a "Preparing for retirement" event serves as a wake-up call to start thinking and acting about these issues in good time.

As ESO's GAC-EPA representative, I was invited on both occasions to make a presentation about GAC-EPA. I covered among others the GAC-EPA history, its aims, the tasks of the GAC-EPA Committee, and of course explained what we do specifically at ESO, pointing as well to the membership benefits. Hopefully many went home (or back to work) with the firm intention to join the GAC-EPA when their retirement kicks in. Who knows, maybe also the DG?

International Staff Association (ISA)

The International Staff Association (ISA) was under the impression that ESO would not recognize the GAC-EPA and its representative at ESO as the one and only contact/channel for issues related to the CERN Pension Fund on the beneficiaries' side. Consequently, the International Staff Committee (ISC) had decided to adopt that same position. So they considered themselves in charge of such issues, pointing as well to some articles in the current ISA statutes.

This was surprising, because it actually contradicts some articles

in both the "Agreement between CERN and ESO concerning the Admission of ESO Staff to the CERN Pension Fund" and the CERN PF Rules. Both documents refer explicitly to the GAC-EPA. However, recently the ESO administration confirmed verbally to the ISA that the GAC-EPA is indeed the representative body for the pensioners in the Pension Fund Governing Board. So, the ISA adopted their position accordingly.

Still, referring to the current ISA statutes, the ISC claims to be in any case the lawful representatives of all ESO pensioners, at least for all matters that are not related to the Pension Fund. But, as we have explained in previous issues of the GAC-EPA Bulletin, applying by decree these statutes also to all ESO pensioners is not only far from democratic, it could very likely be challenged in court.

Because we are no longer ESO employees, we were not allowed to vote on these statutes, cannot participate to the ISC elections, and much less be a candidate for the ISC. And that while we have the GAC-EPA, with voluntary membership option for all ESO retirees, the democratic election of the ESO GAC-EPA committee member, voting rights for all members on modifications of the GAC-EPA statutes, etcetera. On the practical side, it must certainly be confusing for our retirees to know who is in charge of which topic, according to the ISA and/or ESO.

It is important to emphasize that we do want to be integrated into the ISA (like the GAC-EPA is part of the CERN Staff Association), but the role and responsibilities of GAC-EPA within the ISA need to be clarified in writing. This we had actually agreed upon with the previous ISC, who introduced the new ISA statutes in August 2022. But we noticed that a change in the composition of the ISC brings with it a change in their interpretation of the role of GAC-EPA. And by the end of the summer, we'll have again to deal with a new ISC. As a solid starting point, we have requested the ESO administration to confirm in writing that ESO recognizes that the GAC-EPA is indeed the representative body for the pensioners in the Pension Fund Governing Board.

To be continued.

A PROPOS DE L'ESO

Version Française

Réunion du Nouvel An

Comme les années précédentes, nous avons également organisé au début de cette année une réunion de nouvel an pour les retraités de l'ESO vivant dans la région de Munich. Le lieu était toujours le même, sur le Business Campus Garching, mais les propriétaires changent apparemment régulièrement, et avec eux le nom de leur établissement. Le nombre de participants, quant à lui, est resté stable au fil des ans : en général, une trentaine de retraités sont présents.

Communication avec l'ESO

Dans le bulletin précédent, nous avons rapporté sur l'enquête que nous avons menée auprès des retraités de l'ESO, en essayant d'établir un classement de ce que les retraités considèrent comme des « points douloureux » dans le domaine de la communication de l'ESO. En règle générale, les informations sur les événements, les découvertes, les réunions, les rapports publics sur l'état d'avancement des projets en cours ou même les notices « in memoriam » sont/ étaient distribuées exclusivement au personnel actif. Aucun de ces exemples n'est classé comme confidentiel. Nous pensons donc qu'il ne devrait y avoir aucune objection de la part d'ESO à partager également ces informations avec ses anciens employés.

Les résultats de notre enquête ont été présentés et expliqués lors d'une réunion avec la cheffe des ressources humaines à la mi-2024. Comme il s'agit en grande partie d'un sujet de communication, elle a préféré que ce soit la cheffe du bureau de communication de l'ESO qui s'en charge. Cette réunion a eu lieu en octobre 2024. La réaction de la responsable de la communication a été très positive. Je suis heureux d'annoncer que la plupart des questions principales de notre enquête sont maintenant traitées de manière adéquate ou au moins mieux qu'auparavant, et nous avons accès à plus d'informations

de la part de l'ESO. Bien entendu, nous devons continuer à suivre ce sujet.

Santé ²

Le 23 octobre, le EHIS Board a rencontré Cigna pour discuter des primes et des changements de couverture pour 2025. D'autres réunions du EHISB ont eu lieu les 5 et 26 février. Bien que les coûts médicaux aient considérablement augmenté en 2024, en particulier ceux du personnel retraité, le fonds de réserve est suffisant pour couvrir cette augmentation, de sorte que les primes pour 2025 resteront inchangées. Des améliorations de la couverture pour 2025 ont été acceptées pour les soins préventifs liés au cancer du col de l'utérus et du colon. Cela était nécessaire pour ne pas être en retard par rapport à la couverture offerte par le système de santé public allemand. Le principal changement concerne l'inclusion du test HPV pour le cancer du col de l'utérus une fois tous les trois ans.

Suite aux discussions de l'année dernière sur l'amélioration de la couverture des maladies chroniques, mentionnées dans le dernier Bulletin, l'administration de l'ESO a accepté la proposition d'abaisser le seuil des coûts supportés par le membre du personnel retraité pour son propre traitement médical à 10 % de sa pension mensuelle, au lieu des 20 % précédemment. (Le seuil de 20 % sera maintenu pour l'ensemble de la famille). Cigna analyse actuellement l'impact financier de ce changement et mettra en œuvre les modifications logicielles nécessaires dans son système.

Les propositions de l'EHISB concernant la couverture de l'assurance maladie pour les conjoints et la couverture de l'assurance pour les années de transition (« Gap-Years ») entre le départ de l'organisation et la retraite, qui ont été mentionnées dans le Bulletin il y a un an, sont maintenant passées par le STAC et l'ESO a demandé à Cigna de les mettre en œuvre à partir du 1er janvier 2026.

² L'auteur de cette section est Martin Cullum, car il est notre représentant au conseil d'administration de l'EHIS et au groupe de travail sur la santé.

Futurs retraités

L'ESO a organisé pour la deuxième fois en 6 mois un événement « Préparer sa retraite ». Le dernier événement de ce type a eu lieu les 2 et 3 avril. Les membres du personnel de l'ESO qui prendront leur retraite dans un avenir proche sont invités, ainsi que leur conjoint, car l'impact d'un départ à la retraite ne se limite pas au retraité lui-même. Ce changement majeur dans la vie d'une personne doit être planifié et coordonné bien à l'avance, au sein du noyau familial.

L'événement d'avril a réuni environ 15 membres du personnel de l'ESO - y compris le DG - et 5 conjoints. Plusieurs aspects liés à la retraite sont abordés : les soins de santé, le logement, les questions administratives, les aspects fiscaux en Allemagne, etc. Tous ces sujets semblent logiques et communs, mais il semble qu'il soit le propre de la nature humaine de reporter la réflexion à leur sujet à une date très proche de la retraite, voire même après. Un tel événement « Préparer sa retraite » sert de signal d'alarme pour commencer à réfléchir et à agir sur ces questions bien à temps.

En tant que représentant du GAC-EPA à l'ESO, j'ai été invité à ces deux occasions à faire une présentation sur le GAC-EPA. J'ai couvert, entre autres, l'histoire du GAC-EPA, ses objectifs, les tâches du comité GAC-EPA, et j'ai bien sûr expliqué ce que nous faisons spécifiquement

Le VLT capture une image d'une pépinière d'étoiles et célèbre ses quinze années d'activité

The Very Large Telescope snaps a stellar nursery and celebrates fifteen years of operations

Credit: ESO



Image du 60^e anniversaire de l'ESO : la nébuleuse du cône vue par le VLT

ESO's 60th anniversary image: the Cone Nebula as seen by the VLT

Credit: ESO

à l'ESO, en soulignant également les avantages pour les membres. Nous espérons que beaucoup sont rentrés chez eux (ou ont repris le travail) avec la ferme intention de rejoindre le GAC-EPA lorsqu'ils prendront leur retraite. Qui sait, peut-être aussi le DG ?

International Staff Association (ISA)

L'Association du Personnel International (ISA) avait l'impression que l'ESO ne reconnaissait pas le GAC-EPA et son représentant à l'ESO comme le seul et unique contact/canal pour les questions liées à la Caisse de pensions du CERN du côté des bénéficiaires. En conséquence, le Comité du Personnel International (ISC) avait décidé d'adopter la même position. Il s'était donc considéré comme responsable de ces questions, se référant également à certains articles des statuts actuels de l'ISA.

Cette position était surprenante, car elle contredisait certains articles de l'« Accord entre le CERN et l'ESO relatif à l'admission du Personnel de l'ESO à la Caisse de Pensions du CERN » et du règlement de la Caisse de pensions du CERN. Ces deux documents font explicitement référence au GAC-EPA. Mais récemment, l'administration de l'ESO a confirmé verbalement à l'ISA que le GAC-EPA est bien l'organe représentatif des retraités au sein du CACP. L'ISA a donc adapté sa position en conséquence.

Cependant, si l'on se réfère aux statuts actuels de l'ISA, le ISC prétend être dans tous les cas le représentant légitime de tous les retraités de l'ESO, au moins pour toutes les questions qui ne sont pas liées

au fonds de pension. Mais, comme nous l'avons expliqué dans les numéros précédents du Bulletin GAC-EPA, l'application par décret de ces statuts à tous les retraités de l'ESO est non seulement loin d'être démocratique, mais elle pourrait très probablement être contestée devant les tribunaux...

Car nous ne sommes plus des employés de l'ESO, nous n'avons pas été autorisés à voter sur ces statuts, nous ne pouvons pas participer aux élections de l'ISC, et encore moins être candidat à l'ISC. Et cela alors que nous avons le GAC-EPA, avec l'option d'adhésion volontaire pour tous les retraités de l'ESO, l'élection démocratique du membre du comité du GAC-EPA de l'ESO, le droit de vote pour tous les membres sur les modifications des statuts du GAC-EPA, etc. D'un point de vue pratique, il est certainement difficile pour nos retraités de savoir qui est en charge de tel ou tel sujet, selon l'ISA et/ou l'ESO.

Il est important de souligner que nous voulons être intégrés dans l'ISA (comme le GAC-EPA l'est dans l'Association du personnel du CERN), mais le rôle et les responsabilités du GAC-EPA au sein de l'ISA doivent être clarifiés par écrit. C'est ce que nous avons convenu avec le précédent ISC, qui a introduit les nouveaux statuts de l'ISA en août 2022. Mais nous avons remarqué qu'un changement dans la composition de l'ISC entraîne un changement dans l'interprétation du rôle du GAC-EPA. Et à la fin de l'été, nous devons à nouveau faire face à un nouveau ISC. Comme point de départ solide, nous avons demandé à l'administration de l'ESO de confirmer par écrit que l'ESO reconnaît que le GAC-EPA est bien l'organe représentatif des retraités au sein du CACP.

A suivre.



Philippe Charpentier

CAISSE DE PENSIONS

Texte original en français 

Nous vous faisons part à la fin de 2024 d'une bonne performance des avoirs de la Caisse de pensions, ce qui a été confirmé par le résultat global de l'année 2024 qui est de +5,02 %, dû principalement à la très bonne tenue des actions (+10,42 %) et des fonds spéculatifs (+8,32 %) mais aussi de l'or (+40 % !). Ces portefeuilles représentent respectivement 19,3 %, 15,1 % et 3,8 % des avoirs de la Caisse.

Pour l'année 2023, nous avons rapporté une importante dépréciation des avoirs immobiliers qui représentent 16 % des avoirs, avec une chute de -18,7 %, en partie (environ un tiers) due à un changement de méthode d'évaluation. On constate une nette reprise (+3,27 %) sur l'année 2024. Les services de la Caisse de pensions ont assuré avec satisfaction un suivi détaillé des paramètres utilisés pour évaluer ce portefeuille avec la firme prestataire.

La figure ci-dessous montre une comparaison entre l'évolution réelle des avoirs de la Caisse de pensions (courbe bleue) et les objectifs de performance (courbe noire). On constate que les mauvaises années 2022-23 ont annulé l'excellente performance de 2020-21, mais que la performance sur ces 14 années reste néanmoins supérieure aux objectifs.

Une revue actuarielle de la situation de la Caisse de pensions est conduite tous les 3 ans. La dernière ayant eu lieu en 2022, une nouvelle revue actuarielle est en cours. Un des buts principaux de ces revues actuarielles est d'estimer le taux de couverture de la Caisse, avec des paramètres mis à jour, tels que le rendement des avoirs à long terme, la longévité, l'évolution des salaires etc. Le taux de couverture est défini comme le rapport entre les avoirs de la

Caisse et les sommes nécessaires pour payer les prestations de ses bénéficiaires et de ses membres jusqu'au décès du dernier vivant.

En prenant en compte l'évolution de la démographie des membres et des bénéficiaires, on peut également faire des projections dans le futur. Le taux de couverture en 2022 s'élevait ainsi à 77,2 % avec des projections à 97,1 % en 2041 et 114,4 % en 2052. À cause de la mauvaise performance de 2022-23, les estimations avaient baissé respectivement à 67,1 %, 78,7 % et 89,6 % au 1er janvier 2024. Les résultats de la revue actuarielle 2025 seront présentés aux Conseils du CERN et de l'ESO à la fin du printemps.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, il est possible de recevoir sa pension de retraite sur un compte bancaire situé hors de Suisse (dans un pays membre ou membre-associé), et dans une devise autre que le franc suisse. Les frais de change éventuels sont bien entendu à la charge du bénéficiaire. Les services de la Caisse de pensions envoient des courriers proposant de changer de domiciliation bancaire et de devise aux bénéficiaires, et demandent d'attendre d'avoir reçu ce courrier avant d'effectuer une demande, de manière à pouvoir les traiter de manière efficace.

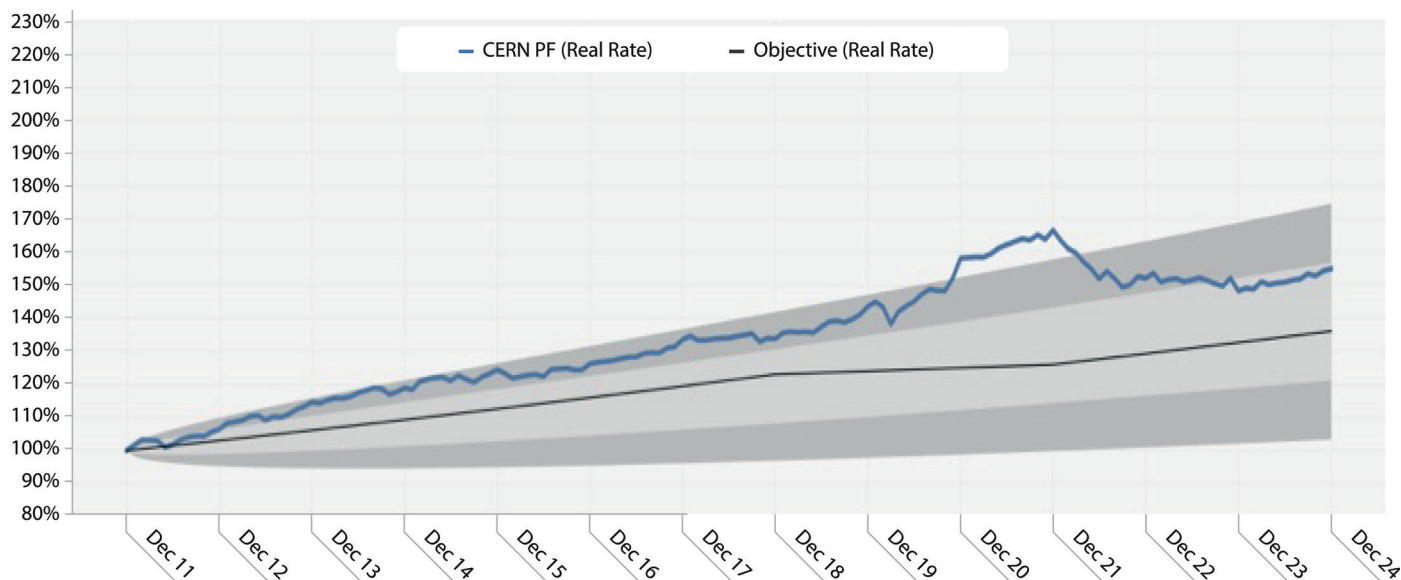
À sa session de mars 2025, le Conseil du CERN a approuvé la définition de la « couverture totale » de la Caisse comme étant un taux de couverture supérieur ou égal à 100 % plus une réserve (actuellement estimée à 14 %, soit un taux total de 114 %) sur 3 années consécutives. Cette réserve est nécessaire afin de pouvoir couvrir une éventuelle mauvaise performance des avoirs.

Afin que vous puissiez mettre un visage sur les responsables de la Caisse de pensions (unité PFMU) et sur les 10 membres de son Conseil d'Administration, ainsi que le rôle de chacune et chacun au sein de celui-ci et dans ses sous-comités (Comité d'Investissement et Comité Actuariel et Technique), vous pouvez retrouver leurs photos à la page ci-contre.

PENSION FUND

English version 

At the end of 2024, we were anticipating a good annual performance of the Pension Fund's assets, which is confirmed by a global annual result for 2024 of +5.02%, mostly due to the very good performance of



equities (+10.42%) and hedge funds (+8.32%) but also gold (+40%). These portfolios represent respectively 19.3%, 15.1% and 3.8% of the Fund's assets. We had reported last year an important depreciation (-18.7%) of the real estate assets (16% of all assets), partly (about a third) due to a change in the valuation method. One can notice a clear improvement for 2024 (+3.27%). The Pension Fund management unit performed a satisfactory in-depth follow up of the parameters used for the valuation of this portfolio with the firm in charge.

The figure on the previous page shows a comparison between the real evolution of the Fund's assets (blue curve) and the performance objectives (black curve). One can see that the bad years 2022-23 have annihilated the excellent performance of the years 2020-21, but that the performance exceeds the objectives during these 14 years.

An actuarial review of the Pension Fund is performed every 3 years. The last one took place in 2022, therefore a new review is being performed this year. The main goal of these reviews is to estimate the funding level of the Fund with updated parameters such as the long-term assets return, longevity, salary evolution etc. The funding level is defined as the ratio between the Fund's assets and the obligations of the Fund for paying their pensions to all its beneficiaries and members until the death of the last survivor.

Considering the demographic evolution of the members and beneficiaries, one can as well make projections in the future. The funding

level in 2022 was thus 77.2% with projections of 97.1% in 2041 and 114.4% in 2052. Due to the bad performance of the Fund's assets in 2022-23, these estimations had decreased in January 2024 to 67.1%, 78.7% and 89.6% respectively. The results of the 2025 actuarial review will be presented to the CERN and ESO Councils at the end of this spring.

Since January 1st 2025, beneficiaries have the possibility to receive their pension in a bank outside Switzerland (in member states or associated member states) and in another currency but Swiss franc. Possible exchange expenses will of course be borne by the beneficiary. The Pension Fund services are currently contacting beneficiaries by mail about these changes, but they ask beneficiaries to wait for this mail before making any change request, in order to be able to process them efficiently.

At its session of March 2025, the CERN Council approved the definition of "full funding" as a funding level larger or equal to 100% plus a reserve (currently estimated to 14%, hence a funding level of 114%) for 3 consecutive years. This reserve is necessary in order to anticipate a potential bad performance of the assets.

You can find below the photos of the PFMU management team and of the 10 members of the Pension Fund Governing Board, as well as their respective roles in the PFGB and its subcommittees (Investment Committee and Actuarial and Technical Committee).

Responsables de la Caisse de pensions (unité PFMU)

PFMU management team of the Pension Fund



Doug Heron

Chief Executive Officer



Elena Manola-Bonthond

Chief Investment Officer



Kandy Mitchell

Chief Operating Officer

Membres du Conseil d'Administration de la Caisse de pensions

Members of the Pension Fund Governing Board



A. Delorme

△



V. Parma

△



F. Buzatu

◻ △



R. Bello

◻ △



J. Segars

◻ △



P. Charpentier

△



O. Capatina

◻ △



C. Biino

△



T. Groffmann

△



A. Hilka

△

- ◻

PFGB Chair
- ◻

ATC Chair
- △

Council (ESO/CERN)
- △

Pensioners Association
- △

Professional
- ◻

Vice Chair
- ◻

IC Chair
- △

CERN Ex-officio
- △

Staff Association (E/C)



**Morna Robillard
Claude Genier**

CHIS

Texte original en français 

Comme habituellement en cette période du printemps, notre tiers-administrateur UNIQA nous informe des statistiques de l'année écoulée. Celles de 2024 indiquent une relative stabilité du nombre d'assurés, avec une augmentation des actifs, compensée par une diminution des assurés retraités (représentant 33 % de la population totale). Le graphique ci-joint montre la distribution par âge de la population CHIS pour 2022-2023-2024.

Plus des deux-tiers des assurés résident en France, mais la grande majorité (84 %) suivent des traitements en Suisse. En conséquence, les dépenses de la partie santé (HIS) augmentent et ont dépassé pour la première fois les 100 MCHF. La partie des dépenses correspondant à l'assurance dépendance (LTC), soit 11 MCHF, augmente aussi par le fait du nombre toujours plus élevé de bénéficiaires et de l'augmentation générale des coûts de santé.

Au niveau des recettes, les contributions des membres actifs et retraités n'ont pas, pour la première fois, couvert les dépenses ; mais le bilan global reste positif grâce à la bonne performance de nos fonds de réserve en 2024 (+3,4 %).

Des statistiques plus détaillées feront l'objet, entre autres articles, du prochain Bulletin CHIS Bull' à paraître ces prochaines semaines. Nous rappelons ici que ces Bulletins, ainsi que beaucoup d'autres informations (règlement du CHIS, prestataires agréés, prestations, etc.) sont disponibles sur le site Web <https://chis.cern/fr> que nous vous conseillons de consulter régulièrement.

Quelques nouvelles de notre tiers-administrateur UNIQA :

La fin de l'année dernière a été marquée par le départ en retraite de Mme Nadine Burcher, directrice jusqu'alors d'UNIQA Global Care SA, en charge de nos affaires. En fait, elle était parmi nous depuis plus de 30 ans, déjà à l'époque d'Austria. Pendant toutes ces années, ayant gravi les échelons au sein de sa compagnie, elle a accompagné puis dirigé au fil du temps, avec tact et professionnalisme, les changements nécessaires apportés à notre système de santé. Qu'elle en soit ici chaudement remerciée. Suite à ce départ, une nouvelle direction a été mise en place au 1er janvier 2025 : Olivier Trillon, qui était son adjoint, est le nouveau directeur. La continuité est assurée !

A noter également une nouvelle prolongation du contrat entre le CERN et UNIQA qui a été conclue avec prise d'effet au 1er janvier 2025..

Le « Help desk UNIQA » situé au Bâtiment principal a déménagé temporairement au Bâtiment 55 (entrée B du CERN). Il retrouvera une place dans le bâtiment principal vers la fin octobre 2025 dans un nouvel espace nommé le « hub ».

DEP (Dossier Electronique du Patient)

Une présentation de ce sujet a été faite au CHIS Board par le Chef de projet de l'Office Cantonal de la Santé, concernant le suivi de la situation ; l'accès au DEP étant encore insuffisamment simplifié pour nos assurés, il a été décidé de ne pas en faire la promotion pour l'instant.

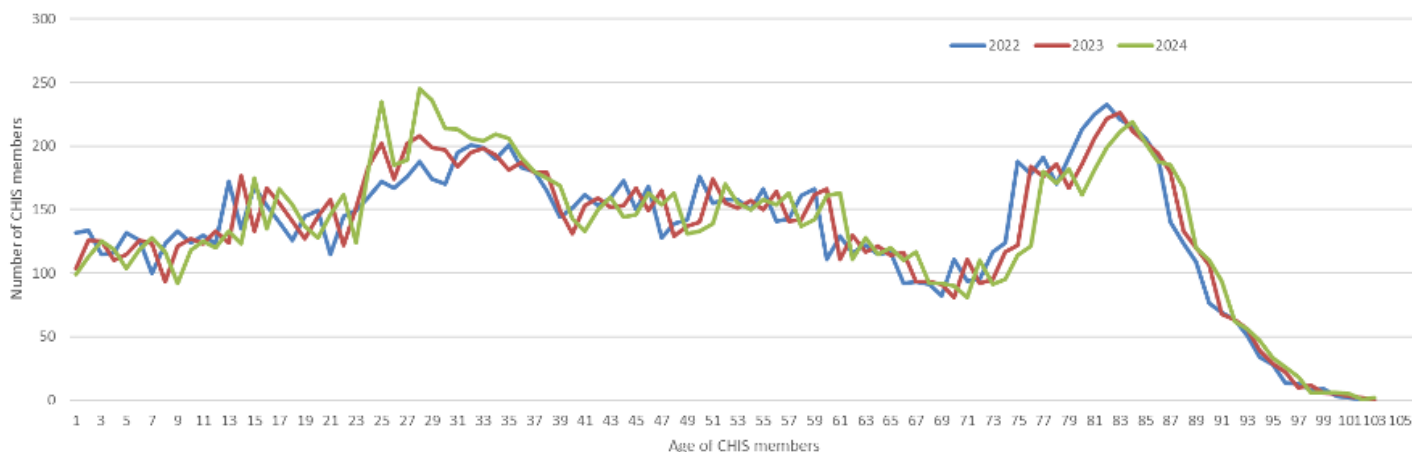
Règlement du CHIS

La version actuelle du règlement datant de mai 2023 va être révisée ces prochains mois. Le représentant du GAC-EPA est membre du sous-groupe constitué pour élaborer cette révision. Vous serez informés des changements majeurs certainement dans notre prochain bulletin.

Séminaires d'informations annoncés

Le service médical du CERN organise régulièrement des séminaires d'informations, ouverts aux retraités, sur des problématiques de santé. Les pages web du GAC-EPA (<https://gac-epa.org>), relaient périodiquement ces informations, en plus d'autres aides et nouvelles indispensables aux retraités. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Distribution of CHIS population by age : 2022-2023-2024



As is customary in the spring, our third-party administrator UNIQA has shared the statistics for the past year. The figures for 2024 show relative stability in the number of insured members, with an increase in active members offset by a decrease in retired members, who now represent 33% of the total population. The attached chart illustrates the age distribution of the CHIS population for the years 2022, 2023, and 2024.

More than two-thirds of insured members reside in France, but the vast majority (84%) receive treatment in Switzerland. As a result, healthcare (HIS) expenditures continue to rise and have, for the first time, exceeded 100 million CHF. Long-term care (LTC) expenses, amounting to 11 million CHF, are also increasing due to the growing number of beneficiaries and the general rise in healthcare costs. On the revenue side, for the first time, contributions from active and retired members did not cover total expenditures. However, the overall financial balance remains positive, thanks to the strong performance of our reserve funds in 2024 (+3.4%).

More detailed statistics will be presented in upcoming articles in the next edition of the CHIS Bull, set to be published in the coming weeks. We would like to remind you that these Bulletins, along with a wealth of other information (CHIS regulations, approved healthcare providers, benefits, etc.), are available on the website <https://chis.cern>, which we encourage you to visit regularly.

Some news from our third-party administrator UNIQA

The end of last year was marked by the retirement of Mrs Nadine Burcher, until then director of UNIQA Global Care SA, in charge of our business. In fact, she had been with us for more than 30 years, already in Austria's time. During all these years, having climbed the ladder within her company, she accompanied and then led over time, with tact and professionalism, the necessary changes made to our health care system. We would like to thank her warmly.

Following her departure, a new management was put in place on January 1, 2025: Olivier Trillon, who was her deputy, is the new director. Continuity is assured!

Also notable, a further extension of the contract between CERN and UNIQA with effect from 1 January, 2025.

The « UNIQA Help Desk », previously located in the Main Building, has been temporarily relocated to Building 55 (Entrance B of CERN). It will return to the Main Building around the end of October, 2025 in a new space called "the hub."

EPR (Electronic Patient Record)

A presentation on this topic was given to the CHIS Board by the Project Manager from the Cantonal Health Office, providing an update on the situation. As access to the EPR (Electronic Patient Record) remains insufficiently user-friendly for our insured members, it has been decided not to actively promote it for the time being.

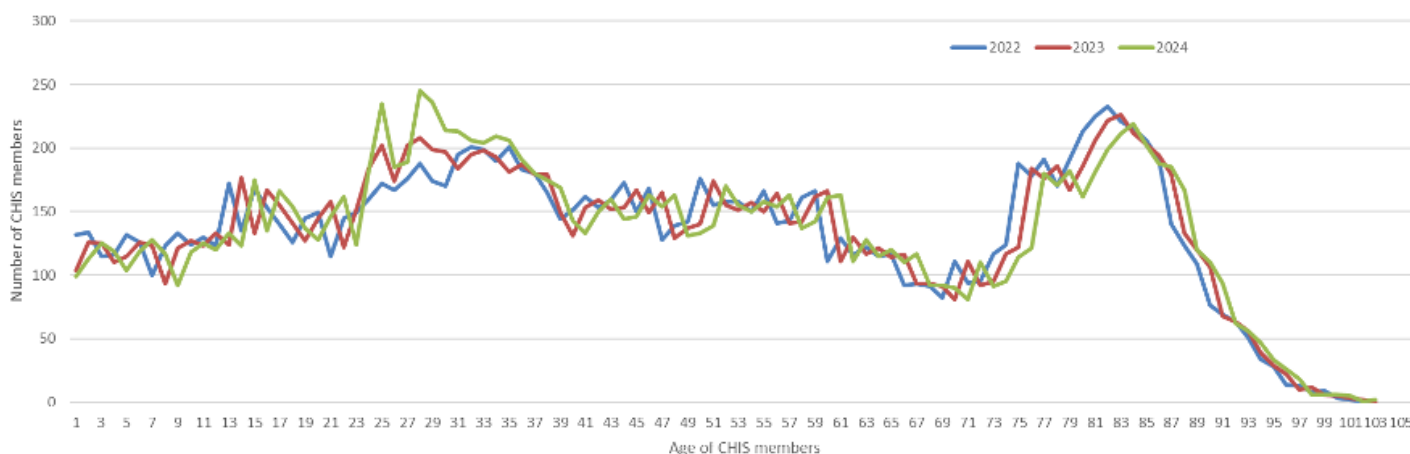
CHIS Rules and Regulations

The current version of the CHIS regulations, which dates back to May 2023, will be revised in the coming months. The GAC-EPA representative is part of the dedicated working group in charge of drafting this revision. You will be informed of any major changes, most likely in our next bulletin..

Upcoming Information Seminars Announced

The CERN Medical Service regularly organizes information seminars on health-related topics, open to retirees. The GAC-EPA website (<https://gac-epa.org>) regularly shares updates on these seminars, along with other useful resources and essential news for retirees. We encourage you to visit it regularly.

Distribution of CHIS population by age : 2022-2023-2024





Jean-François Michaud

ACTIVITÉS C2S (CSG-CRDS)

Texte original en français 

Nouvelle composition :

Porte-parole : Jean-François Michaud assisté de Philippe Bloch
Conseillers : Jean-Claude Gouache

Eternels problèmes de CSG-CRDS sur la pension du CERN !

Comme vous le savez le recours déposé auprès du Tribunal Judiciaire de Bourg en Bresse, pour confirmation de la jurisprudence du jugement du 7 décembre 2020, ne sera pas connu avant le mois de novembre 2026. Cette information a été donnée lors de notre Assemblée Générale du 1er avril dernier. Nous sommes donc dans une situation très compliquée et, pour essayer de nous renseigner au mieux, nous avons demandé à Maître Michel Brocard, avocat fiscaliste, de participer à cette Assemblée afin qu'il puisse répondre à vos questions.

Celui-ci a pu nous éclairer sur certains points, comme le plafonnement, mis en place pour limiter le montant de la CSG-CRDS à payer sur la pension du CERN, à hauteur de la pension française. Hélas, mauvaise dernière nouvelle, ce système devrait être abandonné à l'avenir.

Suite à cela, deux documents remis à jour sont à votre disposition sur le site du GAC-EPA. A savoir, comment remplir sa déclaration d'impôts, si vous êtes poly-pensionnés ou si vous ne percevez que la pension du CERN.

Vous pouvez toujours essayer de nous contacter, soit en passant par le site du GAC-EPA, soit en vous rendant aux permanences.

VOTRE ATTENTION, S'IL VOUS PLAÎT

Notre trésorière vous rappelle que la cotisation annuelle est de

30 CHF

Elle vous demande de privilégier votre règlement par le biais d'un versement bancaire permanent avec comme date le 7 janvier.
Elle vous rappelle aussi que payer par versement postal coûte de l'argent au Groupement.

C2S (CSG-CRDS)

English version 

New composition:

Spokesperson: Jean-François Michaud assisted by Philippe Bloch
Advisors: Jean-Claude Gouache

Eternal problems of CSG-CRDS on the CERN pension!

As you know, the appeal filed with the Judicial Court of Bourg en Bresse, for confirmation of the case law of the judgment of December 7, 2020, will not be known before November 2026, information given at our General Meeting on April 1st.

We are therefore in a very complicated situation and, to try to know more as much as possible, we asked Michel Brocard, a tax lawyer, to participate in this General Meeting so that he can answer questions. He was able to enlighten us on certain points, such as the cap which had been put in place to limit the amount of the CSG-CRDS to be paid on the CERN pension up to the level of the French pension. Alas, the recent bad news is that this ceiling should be abandoned in the future.

Following this, two updated documents are available on the GAC-EPA website. Namely, how to fill in your tax return, if you receive both a pension from CERN and from France (« poly-pensionné »), or if you only receive the CERN pension.

You can always try to contact us, either through the GAC-EPA website, or by going to the information sessions.

PAY ATTENTION, PLEASE

Our treasurer reminds you that the annual subscription is

30 CHF

She asks you to favour paying it by standing order via the bank at the date of 7 January.
She reminds you also that paying your subscription by a postal order costs money to the Group.



Jean-François
Michaud

Susan Leech
O'Neale

Yves Sillanoli

ACTIVITÉS DES PERMANENCES

Texte original en français 

Les permanences sont des réunions privées entre des personnes du Comité, soit Susan Leech O'Neale - Jean François Michaud - Yves Sillanoli et des membres adhérents du GAC-EPA. Les membres peuvent poser des questions de toute nature, en toute confidentialité.

Elles sont également ouvertes aux futurs pensionnés et aux pensionnés qui souhaitent adhérer au GAC-EPA.

Celles-ci ont lieu le mardi précédent la réunion du comité du GAC-EPA de 13 h 30 à 16 h – dans la salle de réunion de l'AP (bâtiment 61)

Dates des prochaines permanences :

**mardi 3 juin / mardi 2 septembre / mardi 30 septembre /
mardi 4 novembre / mardi 2 décembre**

Toute modification de date devrait paraître dans l'Echo, le Bulletin de l'Association du personnel, et sur le site du GAC-EPA.

INFORMATION SESSIONS

English version 

The information sessions are private meetings between people from the Committee, namely Susan Leech O'Neale - Jean François Michaud - Yves Sillanoli and members of the GAC-EPA. Members can ask questions of any kind, in complete confidentiality.

They are also open to future pensioners and pensioners who wish to join the GAC-EPA.

These take place on the Tuesday prior to the GAC-EPA committee meeting 1:30 p.m. to 4 p.m. – in the Staff Association meeting room (Building 61)

Dates of the next sessions:

**Tuesday, June 3 / Tuesday, September 2 / Tuesday,
September 30 / Tuesday, November 4 / Tuesday, December 2**

Any change of date will appear in Echo, the bulletin of the Staff Association and on the GAC-EPA website.





Irene Seis,
titulaire

Doris Forkel-Wirth,
suppléante

FONDS D'ENTRAIDE

Version française 

La composition de la commission du Fonds d'entraide 2025 est la suivante :

La composition de la commission du Fonds d'entraide est la suivante :

Présidente :	Almudena Solero / IR
Vice-président :	Laurent Faisandel / BE
Trésorière :	Fatima El Farissi / AP
Trésorier adjoint :	Attila Racz / EP
Membres :	Amina Zghiche (ACCU), Irene Seis (GAC-EPA)

La commission a repris ses fonctions en vertu des nouveaux statuts à compter d'octobre 2024. Elle a continué à apporter régulièrement une aide financière exceptionnelle et ponctuelle à ceux qui sont dans le besoin parmi les membres du personnel CERN et leurs familles, ainsi qu'aux retraités du CERN bénéficiaires d'une pension CERN et à leurs familles.

Pour demander à bénéficier de cette aide, il suffit de contacter l'un des membres de la commission ou le Service des affaires sociales, qui se mettra en rapport avec la commission. Vous pouvez également contacter directement votre représentante du GAC-EPA Irene Seis via le formulaire de contact du GAC-EPA : <https://gac-epa.org/contacte/>

Tous les cas sont traités de manière strictement confidentielle.

Le Règlement de septembre 2024 du Fonds d'entraide est disponible sur la page web de notre site : <https://gac-epa.org/fonds-dentraide/>

MUTUAL AID FUND

Original text in English 

Composition of the Commission of the Mutual Aid Fund for 2025:

The membership of the Mutual Aid Fund Commission is as follows:

President:	Almudena Solero / IR
Vice president:	Laurent Faisandel / BE
Treasurer:	Fatima El Farissi / AP
Vice treasurer:	Attila Racz / EP
Members:	Amina Zghiche (ACCU), Irene Seis (GAC-EPA)

The commission resumed its function under the new Regulations since October 2024. It continued to provide on a regular basis exceptional and punctual financial aid to those who are in need among members of personnel CERN and their families as well as CERN pensioners being beneficiaries of the Pension Fund and their families.

Should you wish to apply for aid from the Fund, please contact any member of the Commission or Social Affairs Services, who will liaise with the Board. You can also directly contact your representative Irene Seis using the Contact Form GAC-EPA: <https://gac-epa.org/en/contact/>

All requests are treated in strict confidence.

The September 2024 Rules of the Mutual Aid Fund are available on the webpage of our website: <https://gac-epa.org/en/mutual-help-fund/>





French version 

CERN PHOTO CLUB

CERN Photo Club is the first club founded at CERN by Prof. J. C. Bakker in 1958.

Le club rassemble des personnes allant du débutant à l'expert qui s'intéressent à la photographie et souhaitent partager leur passion.

Les membres peuvent participer à des ateliers, des activités et des concours liés à la photographie, et ils peuvent utiliser les salles et l'équipement photographique du club.

CERN CLUBS

Original text in english 

CERN PHOTO CLUB

CERN Photo Club is the first club founded at CERN by Prof. J. C. Bakker in 1958.

The club brings together people from beginners to experts who are interested in photography and want to share their passion.

The members can participate in workshops, activities, and contests related to photography, and they can use the club's dedicated photographic rooms and equipment.

Activities

Throughout the year, the club organizes many focus workshops, topical presentations, photo walks, and internal and external contest participation.

Workshops

We offer workshops regularly, such as studio photography, working with a model, photography for beginners, drone, post-processing software, astronomy photography, darkroom film development and photo enlargement.

Contests

Club members can submit photos and vote in the best Photo of the Month contest. Every year some of our members participate in the Photosuisse contest, a photography competition of all the photo clubs in Switzerland. Among more than 20 participating clubs, our club has been ranked in the top best 5 clubs in recent years and it won 1st place in 2019 and 2020.

Studio

Members can benefit from access to a fully equipped studio with professional lamps, backgrounds and accessories.

Darkroom

Equipped with B&W enlarger and all tools required to develop films and enlarge photos.

Equipment

Members can benefit from access to printers, a drone, a star tracker, and a variety of analogue and digital photo equipment.

More information and registration details are available on the CERN Photo Club website: <https://clubphoto.web.cern.ch/>

Activités

Tout au long de l'année, le club organise de nombreux ateliers thématiques, des présentations d'actualité, des promenades photo et des participations à des concours internes et externes.

Ateliers

Nous proposons régulièrement des ateliers sur des thèmes tels que la photographie en studio, le travail avec un modèle, la photographie pour les débutants, l'utilisation d'un drone, les logiciels de post-traitement, la photographie pour l'astronomie, le développement de films en chambre noire et l'agrandissement de photos.

Concours

Les membres du club peuvent soumettre des photos et voter dans le cadre du concours de la meilleure photo du mois. Chaque année, certains de nos membres participent au concours Photosuisse, un concours de photographie de tous les clubs de photo de Suisse. Parmi plus de 20 clubs participants, notre club a été classé parmi les 5 meilleurs clubs ces dernières années et il a remporté la 1ère place en 2019 et 2020.

Studio

Les membres peuvent bénéficier d'un accès à un studio entièrement équipé avec des lampes professionnelles, des arrière-plans et des accessoires.

Chambre noire

La chambre noire est équipée d'un agrandisseur Noir et Blanc et de tous les outils nécessaires au développement de films et à l'agrandissement de photos.

Équipement

Les membres peuvent bénéficier d'un accès à des imprimantes, à un drone, à un viseur d'étoiles et à une variété d'équipements photo analogiques et numériques.

De plus amples informations et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site web du Club Photo du CERN :

<https://clubphoto.web.cern.ch/>

CONSEILS SANTÉ D'UNIQA

Texte original en français 

L'odorat

L'odorat : Un sens précieux à préserver

L'odorat est l'un de nos cinq sens fondamentaux. Il nous permet de sentir les odeurs autour de nous, de savourer pleinement nos repas et même de nous protéger de certains dangers. Pourtant, avec l'âge, il peut s'affaiblir. Comprendre son importance et savoir comment le préserver est essentiel pour maintenir une bonne qualité de vie.

Pourquoi l'odorat est-il important ?

L'odorat joue un rôle clé dans notre quotidien. Il est étroitement lié au goût, ce qui signifie qu'une diminution de l'odorat provoque ainsi fréquemment des troubles du goût et peut rendre les aliments moins savoureux. Il est aussi essentiel pour la mémoire et les émotions : une simple odeur peut rappeler un souvenir d'enfance ou provoquer une sensation de bien-être.

De plus, il nous protège des dangers : une fuite de gaz, de la nourriture avariée ou encore de la fumée de feu sont autant de signaux que notre odorat nous aide à détecter.

Quelles peuvent être les causes de trouble de l'odorat ?

Les troubles de l'odorat peuvent être passagers ou définitifs. Ils comportent la diminution de l'odorat (hyposmie), la perte totale de l'odorat (anosmie), les distorsions (parosmies), les mauvaises odeurs (cacosmie) et les odeurs fantômes (fantosmies).

Dans la majorité des cas, les troubles de l'odorat sont associés à une obstruction nasale (nez bouché) ou à une infection des voies respiratoires supérieures (p. ex. rhino-sinusite chronique ou Covid-19). L'origine de ces troubles peut aussi être post-traumatique (traumatisme crânien), liée à l'inhalation de substances toxiques ou être un effet indésirable médicamenteux. Des maladies neurologiques (maladie de Parkinson) ou métaboliques (comme le diabète), peuvent aussi entraîner des troubles de l'odorat.

Pourquoi l'odorat diminue-t-il avec l'âge ?

Comme d'autres capacités sensorielles, l'odorat peut s'atténuer avec l'âge. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène

- Le vieillissement naturel des cellules responsables de l'odorat.
- Certaines maladies comme le diabète ou la maladie de Parkinson.

- L'usage prolongé de certains médicaments.
- Une exposition répétée à des polluants ou à la fumée de cigarette.

Comment préserver son odorat ?

Bien que l'âge constitue l'une des raisons normales de la baisse ou de la perte de l'odorat, il existe des moyens de le protéger :

- **Avoir une bonne hygiène de vie** : éviter le tabac et l'alcool, privilégier une alimentation saine et équilibrée.
- **Stimuler son odorat** : sentir différentes épices, fleurs ou huiles essentielles permet de l'entretenir.
- **Maintenir une bonne hygiène nasale** : nettoyer régulièrement son nez avec du sérum physiologique peut aider.
- **Consulter un médecin** en cas de perte brutale ou prolongée de l'odorat, afin d'écartier une cause médicale traitable.

Un sens à redécouvrir

Il n'est jamais trop tard pour prendre soin de son odorat et le stimuler. Pourquoi ne pas essayer un petit jeu sensoriel en famille ? Fermez les yeux et essayez de reconnaître différentes odeurs, café, vanille, citron... Cela peut être un excellent exercice, tout en partageant un moment convivial !

Préserver son odorat, c'est aussi maintenir un lien précieux avec le monde qui nous entoure !

Votre équipe UNIQA



UNIQA HEALTH ADVICE

English version 

Smell

Smell: A valuable sense to preserve

Smell is one of our five fundamental senses. It allows us to smell the scents around us, fully savor our meals, and even protect us from certain dangers. Yet, with age, it can become weaker. Understanding its importance and knowing how to preserve it is essential to maintaining a good quality of life.

Why is smell important?

Smell plays a key role in our daily lives. It is closely linked to taste, which means that a diminished sense of smell frequently causes taste disorders and can make food less tasty. It is also essential for memory and emotions: a simple smell can bring back a childhood memory or induce a feeling of well-being.

Furthermore, it protects us from dangers: a gas leak, spoiled food, or even smoke from a fire are all signals that our sense of smell helps us detect.

What can be the causes of olfaction disorder?

Olfactory disturbances may be temporary or permanent. They include a decreased sense of smell (hyposmia), complete loss of smell (anosmia), distortions (parosmia), unpleasant odours (cacosmia), and phantom odours (phantosmia).

In the majority of cases, olfactory disturbances are associated with nasal obstruction (blocked nose) or an upper respiratory tract infection (e.g., chronic rhinosinusitis or COVID-19). The origin of these disorders may also be post-traumatic (head trauma), related to the inhalation of toxic substances, or an adverse drug reaction. Neurological diseases (Parkinson's disease) or metabolic diseases (such as diabetes) can also cause smell disorders.

Why does the sense of smell decrease with age?

Like other sensory abilities, smell can fade with age. There are several reasons for this:

- The natural ageing of olfactory cells.
- Certain diseases such as diabetes or Parkinson's disease.
- Prolonged use of certain medications.
- Repeated exposure to pollutants or cigarette smoke.

How to preserve your sense of smell?

Although age is one of the normal reasons for the decline or loss of smell, there are ways to protect it:

- **Maintain a healthy lifestyle:** avoid smoking tobacco and drinking alcohol, promote a healthy and balanced diet.
- **Stimulate your sense of smell:** smelling different spices, flowers, or essential oils helps maintain it.
- **Maintain good nasal hygiene:** regularly cleaning your nose with saline solution can help.
- **Consult a physician** in case of sudden or prolonged loss of smell to rule out a treatable medical cause.



A sense to rediscover

It's never too late to take care of your sense of smell and stimulate it. Why not try a little sensory game with your family? Close your eyes and try to recognize different smells: coffee, vanilla, lemon, etc. This can be a great exercise, while sharing a friendly moment!

Preserving one's sense of smell also means maintaining a precious connection with the world around us!

Your UNIQA team



BON À SAVOIR GOOD TO KNOW

VIEILLIR ENSEMBLE...

Texte original en français - Marcel 

Les lignes qui suivent sont inspirées par différentes situations difficiles portées ces derniers temps à la connaissance du Comité du Groupement. Difficiles car elles expriment toutes le désarroi profond dans lequel se retrouvent ces personnes lors de et après la disparition de leur conjoint.

C'est là qu'il est important à mes yeux de souligner combien se tenir mutuellement informé des affaires courantes dans un couple est primordial. Car à nos âges, qui peut vraiment dire de quoi sera fait demain ? Dans la plupart des cas rapportés, ce sont des dames dont l'époux s'est toujours occupé des affaires qui, restées seules, se retrouvent confrontées subitement à des problèmes dont elles ignorent comment les résoudre.

Aujourd'hui, à l'ère du numérique, tant pour les remboursements médicaux, les affaires bancaires ou la déclaration d'impôts, il faut maîtriser internet ! Et surtout, surtout, pouvoir retrouver si besoin les codes d'accès et les mots de passe du conjoint disparu, ceci pour pouvoir également clore ses comptes mails. Une enveloppe à ouvrir le moment venu est une façon élégante de le faire tout en gardant sa propre intimité. Mais en fait, tout est question de partage et d'anticipation !

En cas de décès du conjoint, il faut premièrement avertir rapidement la Caisse de pensions du CERN. Puis, si le conjoint survivant est membre subsidiaire du CHIS, il faut annoncer le plus vite possible son souhait de continuer à être membre de notre régime d'assurance maladie, car il faut le faire dans les 30 jours suivant le décès. Enfin, contacter si besoin le Service des Affaires sociales du CERN qui pourra vous aider pour accomplir certaines formalités.

Si le décès a eu lieu à l'hôpital, des factures souvent importantes seront envoyées au survivant. Alors, pour les remboursements médicaux, rien de mieux que d'apprendre ensemble à les adresser via l'application MyUniqua quand tout va bien pour ne pas rester sans solution le moment venu !

Nos pensions sont versées sur un compte bancaire. Si celui-ci est au seul nom de la personne décédée, il sera fermé dès l'annonce du jour du décès. Prévoir une autre solution, personnelle ou familiale, doit être envisagée. Une alternative réside, en tout cas en Suisse, en l'ouverture d'un compte joint qui ne sera pas clôt lors du décès s'il comporte la mention « M ou Mme ».

Les prestations dépendance (LTC)

Un autre point qui me tient à cœur de vous rappeler, ce sont les prestations dépendance en cas de soins de longue durée (aussi

appelées LTC pour Long Terme Care). Une couverture d'assurance très complète, élaborée patiemment par l'Association du personnel entre 1995 et 1998, puis reprise par la Direction en 1999 et enfin adoptée par Conseil du CERN en décembre 2000. Nous avons la chance, grâce au CHIS, de pouvoir bénéficier de ces prestations lorsque notre santé fait défaut et que des aides sont nécessaires afin de pallier au mieux les difficultés de fin de vie.

Depuis 2001, ce sont près de 1'200 personnes qui en ont bénéficié. Ces prestations, rendues sous forme d'indemnités et de remboursements de soins médicaux augmentés permettent, en cas de besoin, à chacun de choisir son dernier mode de vie, soit en maison de retraite, soit à domicile, le choix reste personnel.

Je suis toujours très étonné par le nombre de collègues qui ignorent encore toute l'aide qu'ils peuvent recevoir du LTC quand surviennent des problèmes inhérents à la vieillesse. Mais pas seulement : quel que soit son âge, un assuré du CHIS peut en bénéficier suite à un accident ou autre maladie invalidante. C'est pourtant très simple...

Lorsque surviennent des difficultés à accomplir des actes essentiels de la vie, il faut prendre contact avec le Service de Affaires sociales du CERN. Une première rencontre sera organisée et s'ensuivra une évaluation des besoins de la personne par une Commission médico-sociale, menée par ce Service.

Cette Commission médico-sociale distingue trois états de dépendance (faible, moyenne ou grave), selon le degré d'incapacité du Membre concerné à accomplir seul un ou plusieurs des actes suivants :

1. se lever, s'asseoir et se coucher ;
2. se déplacer ;
3. faire sa toilette ;
4. s'habiller et se déshabiller ;
5. se nourrir ;
6. se rendre aux toilettes ;
7. la cohérence et la capacité de communication ;
8. l'orientation spatio-temporelle.

Une fois le degré d'incapacité établi, les aides suivront rapidement. Dans son **Article X** - Prestations dépendance - le [Règlement du CHIS](#) explique toute la procédure de prise en charge à suivre et, dans son **Annexe IV**, les montants actuels des allocations journalières et des plafonds augmentés pour les prestations paramédicales.

GROWING OLD TOGETHER

English version 

The following lines are inspired by various difficult situations recently brought to the attention of the Committee. Difficult because they all express the deep distress in which these people found themselves during and after the disappearance of their spouse.

This is where it is important for me to emphasize how essential it is to keep each other informed of the current affairs within a couple. Because at our age, who can really say what tomorrow will bring? In most of the reported cases, women whose husband has always

taken care of the affairs of the couple suddenly found themselves confronted with problems that they did not know how to solve.

Today, in the digital age, whether for medical reimbursements, banking or tax returns, you have to master internet communication! And above all, above all, to be able to find the access codes and passwords of the deceased spouse, if necessary, to also be able to close his or her email accounts. An envelope to be opened when the time comes is an elegant way to do so, while maintaining one's own privacy. But in fact, it's all about sharing and anticipation!

In the event of the death of a spouse, the CERN pension fund must be notified as soon as possible. Then, if the surviving spouse is a subsidiary member of CHIS, you must quickly announce your wish to continue to be a member of our health insurance scheme, as this must be done within 30 days of the death. Finally, if necessary, contact CERN's Social Affairs Department, which can help you with certain formalities.

If the death occurred in hospital, often large bills will be sent to the survivor. So, for medical reimbursements, there is nothing better than learning together how to send them via the MyUniqua application when everything is going well so that you don't find yourself without a solution when the time comes!

Our pensions are paid into a bank account. If it is in the name of the deceased person only, it will be closed as soon as the death is announced. Providing another solution, personal or family, should be considered. An alternative, at least in Switzerland, is to open a joint account that will not be closed at the time of death if it contains the mention «Mr. or Mrs».

Long-term care benefits (LTC)

Another point that is important for me to remind you about is the Long-term care benefits (also known as LTC). This is a comprehensive insurance cover that was patiently developed by the Staff Association between 1995 and 1998, then taken over by the Management in 1999 and finally adopted by the CERN Council in December 2000. We are fortunate, thanks to the CHIS, to be able to benefit from this insurance when our health is in decline and aid is necessary to best compensate for end-of-life difficulties.

ALBERT, SINCE YOU NEVER INFORMED ME, I'M BRINGING YOU ALL THE OUTSTANDING PAPERS AND YOUR LAPTOP. IF YOU CAN SEE UP THERE WITH THAT MR. FACEBOOK... !



Since 2001, nearly 1,200 people have benefited from it. The benefits, provided in the form of allowances and reimbursements for increased medical care, allow everyone, if necessary, to choose their last lifestyle, either in a retirement home or at home; the choice remains personal.

I am always amazed at the number of colleagues who are still unaware of all the help they can receive from LTC when problems arise that are inherent in old age. But not only that: whatever their age, a CHIS insured person can benefit from it following an accident or other disabling illness. It's very simple...

When difficulties arise in carrying out essential acts of life, contact must be made to the CERN Social Affairs Service. An initial meeting will be organised, and an assessment of the person's needs will follow by a medico-social commission, led by this service.

This Medico-Social Commission distinguishes three states of dependency (low, medium or severe), depending on the degree of incapacity of the Member to perform one or more of the following acts on their own:

1. to rise, sit down and lie down;
2. to move;
3. to wash oneself;
4. to get dressed and undressed;
5. to eat;
6. to go to the toilet;
7. coherence and communication capacity;
8. time-space orientation.

Once the degree of disability has been established, assistance will follow quickly. In its **Article X** - Long-term care benefits - the [CHIS Regulations](#) explain the entire coverage procedure to be followed and, in its **Annex IV**, the current amounts of daily allowances and increased ceilings for paramedical services.

ALBERT, COMME TU NE M'A JAMAIS INFORMÉ, JE T'APPORTE TOUS LES PAPIERS EN SUSPENS ET TON PORTABLE. SI TU PEUX VOIR LÀ-HAUT AVEC CE MR FACEBOOK... !

IN MEMORIAM / OBITUARY

Liste arrêtée au 30 avril 2025

Prénom FirstName	Nom LastName	Affiliation Affiliation	Naiss. Birth	Décès Death	Prénom FirstName	Nom LastName	Affiliation Affiliation	Naiss. Birth	Décès Death
Reinhold	HOHBACH	CERN	1933	23/04/2025	Andrea	RICHICHI	ESO	1962	10/01/2025
Ernest	MONNEY	CERN	1941	21/04/2025	Bernard	BOUCHET	CERN	1930	08/01/2025
Robert	FISCHER	ESO	1942	15/04/2025	Günter	FEILHAUER	CERN	1934	05/01/2025
Marie-Rose	DUPARC	CERN Family	1929	13/04/2025	Pierre	HANNHART	CERN	1935	04/01/2025
Jeanine	CHARMOT	CERN Family	1937	04/04/2025	Marguerite	GALAND	CERN Family	1928	03/01/2025
Roland	GENOLIN	CERN	1931	01/04/2025	Anna-Maria	ZANASCO	CERN Family	1936	01/01/2025
François	LE NORMAND	CERN	1931	30/03/2025	Hubert	VAZZOLER	CERN	1928	01/01/2025
Bernice	DYKES	CERN Family	1931	27/03/2025	Edith Marie	CREPIN	CERN	1938	28/12/2024
Renzo	RIVA	CERN	1942	24/03/2025	Ruth	HAAS	CERN	1940	26/12/2024
Fritz Alfred	FERGER	CERN	1933	22/03/2025	Claude	ARNAUD	CERN	1940	25/12/2024
Jean-Luc	MARY	CERN	1953	18/03/2025	Suzanne	HERNANDEZ	CERN Family	1929	24/12/2024
Joseph	BERNASCONI	CERN	1936	18/03/2025	Bernard	JENNY	CERN	1935	24/12/2024
Alasdair	SMITH	CERN	1942	16/03/2025	Jenny	VAN HOVE	CERN Family	1923	23/12/2024
Daniel	MOUTON	CERN	1938	14/03/2025	Lise-Marie	DROULEZ	CERN Family	1940	22/12/2024
Mercedes	DELGADO MATURANA	CERN Family	1937	12/03/2025	Paul	GAUTHERON	CERN	1930	22/12/2024
Friedhelm	CASPERS	CERN	1950	12/03/2025	Herbert	LIPPS	CERN	1927	20/12/2024
Simonne	DEBORDES	CERN Family	1933	11/03/2025	Hans-Émil	SCHUSTER	ESO	1934	20/12/2024
Marie-Paule	DIJOURD DAGO	CERN Family	1934	10/03/2025	Françoise	TSCHANZ	CERN Family	1936	17/12/2024
Giovanna	SERRAS	CERN Family	1934	09/03/2025	John	PETT	CERN	1942	12/12/2024
Georgette	MARINONI	CERN Family	1938	08/03/2025	Fernande	BLANC	CERN Family	1926	11/12/2024
Horst	BEGER	CERN	1928	08/03/2025	Suzy	CAVALLI	CERN Family	1930	10/12/2024
Franciscus	OUDE MOLEMAN	CERN	1942	07/03/2025	Jean-Marie	PERREAU	CERN	1934	05/12/2024
Simone	GUILLON	CERN Family	1939	03/03/2025	Jacqueline	SANCHEZ	CERN	1945	05/12/2024
Odette	ALBERGANTI	CERN Family	1935	02/03/2025	Daniel	BOILEAU	CERN	1943	30/11/2024
Germinal	SERRAS	CERN	1933	26/02/2025	Gundel	JACOB	CERN Family	1927	29/11/2024
Adrienne	MANDICA	CERN Family	1923	22/02/2025	Fritz	NITSCH	CERN Family	1937	26/11/2024
Gisela	WÜSTER	CERN Family	1925	19/02/2025	Karl-Heinz	STEINBERG	CERN	1937	20/11/2024
René	DECOMBAZ	CERN	1938	17/02/2025	Claudette	KELLER	CERN Family	1937	16/11/2024
Marie-Colette	HENRIET-SCHWARTZ	CERN Family	1938	14/02/2025	John Bryan	PATTISON	CERN	1936	16/11/2024
William	CAMERON	CERN	1948	14/02/2025	Joseph	VANOLI	CERN	1933	14/11/2024
Etienne	MICHAUX	CERN	1937	14/02/2025	Julien	BERBIERS	CERN	1937	12/11/2024
Bernard	DESFORGES	CERN	1942	08/02/2025	Christopher Gary	BEETHAM	CERN	1942	10/11/2024
Michael	SCHNEERMANN	ESO	1946	05/02/2025	Roland	SAUTIER	CERN	1952	09/11/2024
Edith	MINELLA	CERN Family	1931	30/01/2025	Fernande	ARROT	CERN Family	1940	08/11/2024
Salvatore	DE VITO	CERN	1939	28/01/2025	Isabel	DE JULIAN	CERN	1928	08/11/2024
Jean	GABARDO	CERN	1931	28/01/2025	Jeannine	GALLAY	CERN Family	1933	08/11/2024
Edmond	TAILLEFER	CERN	1937	25/01/2025	Barry	WILLIAMS	CERN	1934	08/11/2024
Yvette	DALL'IGNA	CERN Family	1931	22/01/2025	Michel	MAUGIS	ESO	1946	07/11/2024
Raymonde	PONZO	CERN Family	1929	21/01/2025	Charles	CURRAN	CERN	1948	03/11/2024
Danièle	DUMOLLARD	CERN	1941	21/01/2025	Ernest	MURER	CERN	1946	02/11/2024
Jean-Pierre	LAGRUE	CERN	1938	17/01/2025	Maurice	PRAX	CERN	1943	28/10/2024
Louise	LANGESSET	CERN Family	1928	15/01/2025	Marinette	BLONDELLE	CERN Family	1938	13/10/2024
Robert	DANEYROLE	CERN	1934	13/01/2025	Helga	FLOTOW	CERN	1937	11/10/2024
Renée	CHACORNAC	CERN	1942	13/01/2025	Pierre	FAVINI	CERN	1945	16/03/2024

La liste figurant au présent bulletin est établie à partir de notre base de données, dans laquelle les bénéficiaires décédés sont enregistrés au fur et à mesure que nous en sommes informés par les services de la Caisse de pensions.

The present list of deceased members of the Pension Fund is based on our Data Base, in which deceased members are registered following the information we receive regularly from the CERN Pension Fund Unit

MEMBRES DU COMITÉ / MEMBERS OF THE COMMITTEE

Comité Exécutif / Executive Committee

Enrico CHIAVERI
Michel BABOULAZ
Catherine LAVERRIERE
Erik ALLAERT

Président / President*
Vice-Président / Vice-President
Vice-Présidente / Vice-Presidente**
Représentant des membres ESO /
Representative of ESO members

Monique HÄUSERMANN
Michel BABOULAZ
Philippe BLOCH
Frédéric HEMMER

Trésorière / Treasurer
Trésorier adjoint / Assistant Treasurer
Secrétaire / Secretary
Secrétaire adjoint / Assistant Secretary

*jusqu'au 7 mai 2025 **Présidente par intérim à compter du 7 mai

Pensions / Pensions

Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions /
Pensions Fund Governing Board

Philippe CHARPENTIER, Représentant au CACP / Representative to the PFGB

Groupe de travail sur la garantie des pensions /

Working group on Pensions guarantee

Sylvain WEISZ (membre coopté / co-opted member), Jean-Pol MATHEYS

*Commission pensions / Commission on pension matters

Michel BABOULAZ, Philippe CHARPENTIER, Enrico CHIAVERI, Claude GENIER,
Frédéric HEMMER, Jean-Pol MATHEYS, Irene SEIS, Michel VITASSE,
tous Représentants / all Representative

Santé / Health

Assurance maladie / Health Insurance
Scheme (CHIS Board)

Claude GENIER, Morna ROBILLARD,

Délégués du GAC-EPA / GAC-EPA Delegates

*Commission protection sociale / Social
security Commission

Marcel AYMON, Doris FORKEL-WIRTH,

Claude GENIER, David JACOBS,

Morna ROBILLARD

Commission des litiges / Litigation
commission (CHIS)

Claude GENIER, Suppléant / Assistant

Groupe de travail ESO sur la santé /

Health working group ESO

Martin CULLUM (non committee member),

Erik ALLAERT, Représentants / Representatives

Aide aux retraités / Help to retirees

Permanences / Information sessions

Jean-François MICHAUD, Susan

LEECH O'NEALE, Yves SILLANOLI, tous

représentants / all Representatives

Fonds d'entraide / Mutual Aid Fund

Irene SEIS, Représentante / Representative,

Doris FORKEL-WIRTH, Remplacante en cas

d'absence / Replacement in case of absence

C2S, Comité Sécurité Sociale (for French
affairs only)

Jean-François MICHAUD, Membre / Member,

Philippe BLOCH, Jean-Claude GOUACHE,

Conseillers / Advisers

Activités de représentation / Representation activities

Conseil de l'Association du Personnel CERN / CERN Staff Association Council

Marcel AYMON, Philippe CHARPENTIER, Claude GENIER, Jean-Pol MATHEYS,

Jean-François MICHAUD, Yves SILLANOLI, Michel VITASSE,

tous Délégués / all Representatives

*Commission Juridique / Legal Commission

Jean-Pol MATHEYS, Représentant / Representative, Claude GENIER, Suppléant / Deputy

*Commission Sécurité et Hygiène / Safety and Hygiene Commission

Doris FORKEL-WIRTH, Représentante / Representative

Commission des Cas Particuliers / Particular cases Commission

Michel VITASSE

Liaison avec le Comité Exécutif de l'AP / Relations with Staff Association
Executive

Michel VITASSE

Activités de communication / Communication activities

Activités Sociales et Culturelles / Social and Cultural Activities

Monique HÄUSERMANN, Enrico CHIAVERI

Bulletin / Bulletin

Marcel AYMON, Rédacteur-en-chef / Chief Editor

Traduction / Translation

Divers membres du Comité / Various Members of the Committee

Gestion du courrier et communication / Mail and Communications

Philippe BLOCH, Catherine LAVERRIERE

Liaison CERN raisons techniques et administratives / CERN liaison for
administrative and technical reasons

Marcel AYMON, Enrico CHIAVERI

Informatique / Computing

Reinoud MARTENS, Expert informatique, membre coopté du Comité / Informatique

Expert, co-opted member

Relation Extérieures / External Relations

Jean-Pol MATHEYS

*Ces Commissions sont celles animées par l'Association du Personnel du CERN / These Commissions are those managed by the CERN Staff Association



Rédacteur-en-chef : Marcel Aymon

Rédaction, traduction, correction et relecture :

M.Robillard, C.Laverrière, P.Bloch, E.Chiaveri, E.Allaert, M.Baboulaz, P.Charpentier,
F.Hemmer, S. Leech O'Neal, J-P.Matheys, J.-F.Michaud, B.Ducret

Graphisme	Dessinateur	Crédits photos, tableaux	Impression
Etienne Ducret	Bernard Pirollet	CERN, ESO, PFGB, Shutterstock	Exaprint

Editeur / Editor :

Groupe des Anciens CERN/ESO
c/o Association du personnel du CERN,
CH-1211 Geneve 23 ou F-01631 CERN CEDEX

Tel. / Phone:

Contact:

Site :

Site de l'AP / SA site :

+41 22 767 57 59

FR : <https://gac-epa.org/contacte/> / EN : <https://gac-epa/en/contact/>

<https://www.gac-epa.org>

<https://staff-association.web.cern.ch>



Chief Editor: Marcel Aymon

Writing, translation, editing and proofreading:

M.Robillard, C.Laverrière, P.Bloch, E.Chiaveri, E.Allaert, M.Baboulaz, P.Charpentier,
F.Hemmer, S. Leech O'Neal, J-P.Matheys, J.-F.Michaud, B.Ducret

Layout	Cartoonist	Photos credits, tables	Printing
Etienne Ducret	Bernard Pirollet	CERN, ESO, PFGB, Shutterstock	Exaprint

La Rédaction ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des textes, dessins, graphismes et photos publiés, ces derniers n'engageant que la seule responsabilité de leurs auteurs. Tous les éléments qui constituent cette publication restent la propriété du GAC-EPA et ne peuvent en aucun cas être utilisés sans l'autorisation expresse et écrite de la Rédaction.

The Redaction is in no way responsible for the texts, drawings, graphics and photos published. The sole responsibility lies with the authors. All elements constituting this publication are the property of GAC-EPA and cannot be used without the express written authorization of the Redaction.

Le comité vous souhaite un bel été !
The Committee wishes you a nice summer!

